

La prime d'activité

fin septembre 2019

n° 15

Janvier
2020

Fin septembre 2019, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité, résidant en France entière, est estimé à 4,26 millions de foyers (contre 4,16 millions de foyers observés fin juin). Les masses financières versées au titre de cette prestation s'élèvent à 2,38 milliards d'euros au troisième trimestre 2019, en augmentation de 1,1 % par rapport au trimestre précédent (données comptables).

Les dépenses versées aux allocataires au titre des droits de juillet, août et septembre 2019 connaissent une stabilité par rapport au trimestre précédent (- 0,1 %). Cette stabilité masque en réalité une augmentation des dépenses de 2,6 % (nette des revalorisations de barèmes et des effets saisonniers), résultant de la poursuite de la montée en charge de la revalorisation de la bonification individuelle à un rythme très ralenti. Quant aux bénéficiaires, leur progression en tendance entre le deuxième et le troisième trimestre 2019 est proche de l'évolution en données brutes (respectivement 2,2 % et 2,0 %).

AVERTISSEMENT

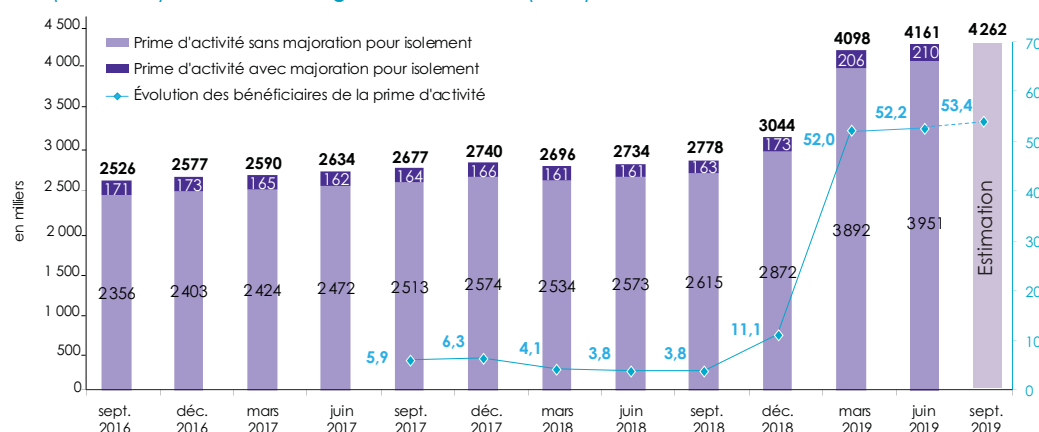
La publication *Prime d'activité Conjoncture* a changé de source statistique et de méthode de dénombrement. Elle s'appuie dorénavant sur des données consolidées sur six mois, dénommées « données définitives », constituant les statistiques de référence. L'utilisation des données définitives conduit à **décaler le calendrier de publication d'un mois**. La publication paraît désormais en janvier, en avril, en juillet et en octobre.

[Lisez-moi](#)

Fin septembre 2019, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité résidant en France entière est estimé à 4,26 millions de foyers (graphique 1). Cela correspond à une hausse estimée des effectifs de 53,4 % par rapport à septembre 2018, soit 1,48 million de foyers supplémentaires en un an. Les dépenses de prime d'activité versées au troisième trimestre 2019 s'élèvent à 2,38 milliards d'euros, en progression de 1,05 milliard d'euros par rapport au troisième trimestre 2018, soit 79,1 % (encadré).

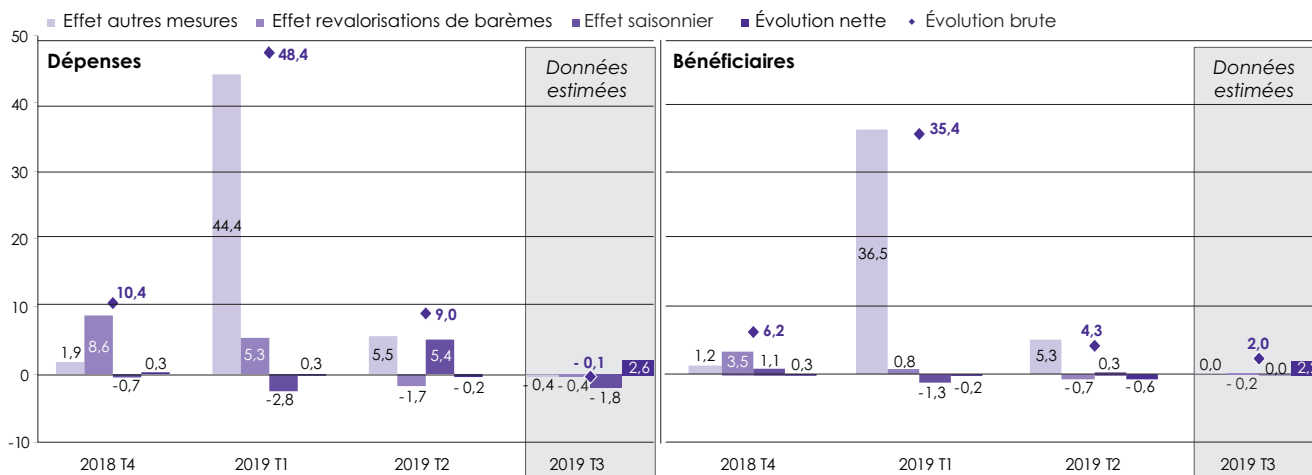
Selon les données définitives de juin 2019, les caisses d'Allocations familiales (Caf) ont versé la prime d'activité à 4,16 millions de foyers, pour un montant moyen de 192 euros par mois (soit + 7 euros par rapport à mars 2019). Dans la publication précédente (n° 14), le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité était estimé à 4,17 millions fin juin 2019, soit une surestimation de 11 000 foyers. Les effectifs connaissent une progression de 52,2 % entre juin 2018 et juin 2019, s'expliquant principalement par l'élargissement du nombre d'éligibles à la prime d'activité du fait de la mise en place de la revalorisation de 90 euros du montant maximum de la bonification individuelle, et, de manière plus marginale, par l'augmentation du montant forfaitaire revalorisé en août 2018. Le nombre de foyers sans majoration de leur allocation pour situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître augmente de 53,6 % en un an, les effectifs atteignant 3,95 millions fin juin 2019. Quant aux bénéficiaires de la prestation percevant une majoration pour isolement, les effectifs s'élèvent à 210 000 foyers, connaissant une croissance annuelle de 31,0 %, entre juin 2018 et juin 2019.

Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %) – données définitives



Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière.

Graphique 2 - Décomposition des évolutions trimestrielles des dépenses et du nombre de bénéficiaires* de la prime d'activité (en %)

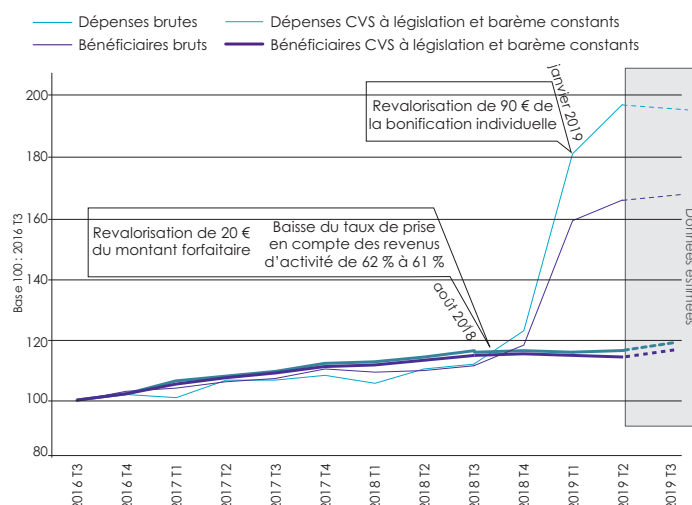


Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière. * Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré.

L'évolution du nombre de bénéficiaires et des dépenses de prime d'activité peut être analysée en distinguant la composante tendancielle des autres effets (modifications du barème, impact des mesures nouvelles, ...). Ainsi, les dépenses versées au titre des droits de juillet, août et septembre 2019 connaissent une apparente stabilité par rapport au trimestre précédent, masquant une évolution tendancielle qui serait en hausse de 2,6 %, résultant de la poursuite de la montée en charge de la revalorisation de la bonification individuelle à un rythme très ralenti (graphique 2). Cette progression en tendance serait compensée par un effet saisonnier à la baisse (-1,8 %) et un impact légèrement négatif de l'évolution des barèmes relativement aux ressources des allocataires approximées par l'inflation (-0,4 %). Le nombre de bénéficiaires augmenterait, quant à lui, de 2,0 % au troisième trimestre 2019, soit une évolution proche de l'évolution tendancielle (2,2 %). La stabilité des barèmes entre le deuxième et le troisième trimestre 2019 étant concomitante d'une légère inflation, l'effet des barèmes sur le nombre de bénéficiaires est ainsi légèrement négatif ce trimestre (-0,2 %). Au deuxième trimestre 2019, les évolutions et leur décomposition issues des données définitives sont proches des estimations fournies dans la publication précédente (Prime d'activité conjoncture n° 14).

Depuis la mise en place de la prime d'activité, les dépenses et le nombre de bénéficiaires ont connu une croissance continue (de respectivement +1,5 % et +1,4 % en moyenne chaque trimestre), puis une accélération au dernier trimestre 2018 et une très forte hausse au premier trimestre 2019, en lien avec la revalorisation de la bonification individuelle (données brutes, graphique 3). La progression s'est nettement ralentie aux deuxième et troisième trimestres 2019. En tendance, c'est-à-dire une fois neutralisés des revalorisations de barèmes, des autres mesures réglementaires et de la saisonnalité, les dépenses et les effectifs ont augmenté respectivement de 2,0 % et 1,8 % en moyenne chaque trimestre jusqu'au troisième trimestre 2018 (soit plus rapidement que les dépenses et les effectifs bruts). Depuis la revalorisation de la bonification individuelle, les évolutions tendancielle des dépenses et des bénéficiaires connaissent une relative stabilité aux deux premiers trimestres 2019 puis une légère hausse au troisième trimestre. Cette dernière s'interprète comme la poursuite de la montée en charge de la mesure d'augmentation de la prime d'activité, intégrée dans l'effet des mesures les deux trimestres précédents.

Graphique 3 - Évolution des dépenses et du nombre de bénéficiaires⁽¹⁾ de la prime d'activité chaque trimestre (données brutes et données CVS à législation et barème constants⁽²⁾, en base 100)

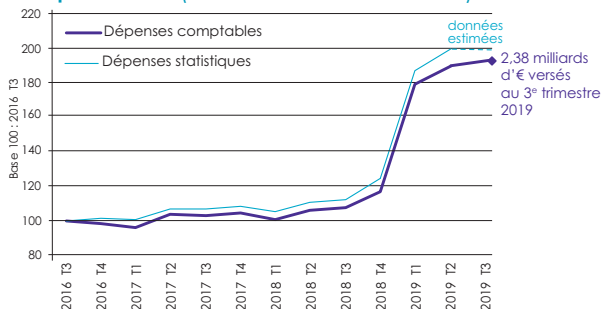


Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière. (1) Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré. (2) Données corrigées des variations saisonnières (CVS), hors revalorisations du barème et hors mesures réglementaires.

ZOOM SUR LES DÉPENSES

Fin 2018, les dépenses statistiques en « mois de droit » présentent une croissance plus rapide que les dépenses comptables, à la suite de la revalorisation de 90 euros de la bonification individuelle (définitions dans [Lisez-moi](#)). Cette dernière a été mise en œuvre en janvier 2019, mais applicable sur les droits dès le mois de novembre 2018, dans le cas d'une trimestrialité différente de celle de janvier. Concernant les dépenses comptables, la rétroactivité de la mesure a engendré de nombreux paiements sous forme de rappels début 2019. Pour l'analyse conjoncturelle, il est préférable de neutraliser ces effets de gestion, en repositionnant convenablement les ajustements tardifs de situation. Par ailleurs, seules les dépenses « en mois de droit » peuvent être comparées au nombre de bénéficiaires qui, eux, sont toujours indiqués au titre d'un mois donné. Sur une période de plusieurs trimestres, les dépenses comptables et celles « en mois de droit » ont des évolutions relativement proches (graphique).

Graphique - Évolution des dépenses comptables et des dépenses statistiques versées au titre de la prime d'activité chaque trimestre (données brutes, en base 100)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser) et Agence comptable. Champ : Caf - France entière.